

## ÉDITO

Les efforts menés dans la construction d'indicateurs de progrès social s'inscrivent dans le cadre de l'objectif de mise en place d'indicateurs de développement durable fixé par le Grenelle de l'Environnement. Le rapport de la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social, dite aussi "Commission Stiglitz-Sen-Fitoussi" (du nom de ses trois principaux coordinateurs<sup>1</sup>), recommande l'utilisation d'indicateurs complémentaires à ceux utilisés actuellement pour déterminer le niveau de vie, car les indicateurs économiques ne sauraient à eux-seuls juger de la qualité de vie d'un pays. Plus précisément, ce rapport rappelle l'importance des conditions environnementales (qualité de l'air, de l'eau, accès à des espaces naturels,...) mais aussi des activités de loisirs et culturelles (musées, jardins publics) dans la qualité de vie.

Ce numéro d'Enquête de Vert se limitera au chapitre 2 du rapport traitant de l'évaluation de la qualité de vie et mettra en évidence les enjeux pour notre filière des recommandations et des travaux qui les ont suivis et qui s'intègrent tout à fait aux travaux du Cercle Cité Verte.

Patrick LORIE,  
administrateur Val'hor  
en charge des études.

## Vers de nouveaux critères d'évaluation de la qualité de vie

### Repères

#### **Recommandations de la Commission Stiglitz-Sen-Fitoussi en matière de qualité de vie**

Recommandation n° 6 : La qualité de la vie dépend des conditions objectives dans lesquelles se trouvent les personnes et de leurs « capacités » (capacités dynamiques).

Il conviendrait d'améliorer les mesures chiffrées de la santé, de l'éducation, des activités personnelles et des conditions environnementales. En outre, un effort particulier devra porter sur la conception et l'application d'outils solides et fiables de mesure des relations sociales, de la participation à la vie politique et de l'insécurité, ensemble d'éléments dont on peut montrer qu'il constitue un bon prédicteur de la satisfaction que les gens tirent de leur vie.

Recommandation n° 7 : Les indicateurs de la qualité de la vie devraient, dans toutes les dimensions qu'ils recouvrent, fournir une évaluation exhaustive et globale des inégalités.

Recommandation n° 8 : Des enquêtes devront être conçues pour évaluer les liens entre les différents aspects de la qualité de la vie de chacun, et les informations obtenues devront être utilisées lors de la définition de politiques dans différents domaines.

Recommandation n° 9 : Les instituts de statistiques devraient fournir les informations nécessaires pour agréger les différentes dimensions de la qualité de la vie, et permettre ainsi la construction de différents indices.

Recommandation n° 10 : Les mesures du bien-être, tant objectif que subjectif, fournissent des informations essentielles sur la qualité de la vie. Les instituts de statistiques devraient intégrer à leurs enquêtes des questions visant à connaître l'évaluation que chacun fait de sa vie, de ses expériences et priorités.

Source : Rapport de la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social, Stiglitz, Sen, Fitoussi, 2009.

<sup>1</sup> Joseph Stiglitz, Economiste, prix Nobel en 2001 et Président de la Commission. Amartya Sen, Economiste et prix Nobel en 1998. Jean-Paul Fitoussi, Economiste membre du Conseil d'Analyse Economique auprès du Premier ministre.

Utilisé à l'échelle internationale, le Produit Intérieur Brut (PIB) est l'indicateur global de mesure de la richesse d'un pays. Au-delà de cet indicateur général, divers instruments existent pour mesurer le progrès.

Cependant, nombreux sont les observateurs qui ont montré leurs limites et en particulier leur insuffisance lorsqu'il s'agit de mesurer la soutenabilité du progrès. D'après J. Stiglitz, l'indicateur PIB n'est pas adapté pour mesurer le bien-être économique.

Dans certains cas, le PIB peut augmenter sans que s'accompagne une amélioration de la qualité de vie des populations. L'exemple typique donné en économie est le cas des embouteillages qui induisent une hausse de la consommation de carburants.



En outre, dans les pays à revenu élevé, les gains de productivité peuvent donner lieu à une diminution du temps de travail et donc à une hausse du temps de loisirs, une des composantes de la qualité de vie. Autre cas, les actions de préservation de l'environnement ; celles-ci peuvent se faire au détriment du PIB même si elles ont pour objectif d'améliorer la qualité de vie<sup>2</sup>. Les implications de ces limites peuvent être importantes puisque mener des actions efficaces en faveur du développement et de la croissance passe nécessairement par l'utilisation d'outils pour mesurer l'efficacité de ces actions.

C'est dans cet objectif d'amélioration des instruments de mesure que la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social a vu le jour. Remis il y a un an au Président de la République, le rapport de la Commission<sup>3</sup> fournit un ensemble de recommandations autour de trois thématiques : la mesure du Produit intérieur brut, la qualité de vie et le développement durable/l'environnement.

### ↪ Services environnementaux et qualité de vie

L'urbanisation et la vie sédentaire ont des conséquences néfastes sur la qualité de vie des populations (stress, obésité, pollution, ...) et les coûts qu'ils engendrent font l'objet d'une prise de conscience de plus en plus nette. Or, l'introduction ou la réintroduction de la nature en ville contribue à réduire ses effets négatifs et donc les coûts qui lui sont associés.

Le rapport rappelle que les parcs ou jardins publics dans les villes, les forêts et autres espaces naturels situés à proximité offrent des possibilités d'exercice physique, de loisirs et de détente. C'est pourquoi, il recommande une amélioration des mesures chiffrées sur les activités personnelles, les conditions environnementales et les services fournis par l'Etat (santé, éducation, parcs, jardins publics, équipements sportifs,...) dans l'évaluation de la qualité de vie. D'ailleurs, les résultats d'une étude de Princeton sur l'affect et le temps qui y sont présentés nous apprennent que marcher et faire du sport figurent parmi les activités personnelles procurant le plus de plaisir<sup>4</sup>. La comparaison entre le degré de satisfaction et le temps passé montre que d'autres activités, comme regarder la télévision ou faire ses courses, qui correspondent à un temps nettement plus élevé que marcher ou faire du sport, donnent lieu à un degré de satisfaction beaucoup plus faible.

### ↪ Mise en oeuvre des recommandations

Depuis un an, le Service de l'Observation et des Statistiques (SOeS) du Ministère de l'Ecologie, du Développement durable des Transports et du Logement ainsi que l'INSEE mènent des travaux de mise en oeuvre des recommandations du rapport Stiglitz.

L'une des études menées par le SOeS concerne la perception par les Français des risques environnementaux, sanitaires, économiques, etc. Le réchauffement climatique et la pollution de l'air figurent en tête lorsqu'on demande aux sondés à quels risques ils pensent être exposés là où ils habitent. Dans la mesure où l'insécurité fait partie des 6 principales dimensions retenues par la Commission pour évaluer la qualité de vie<sup>5</sup>, le végétal en contribuant à la réduction du réchauffement climatique et à la pollution de l'air, participe à la diminution de l'exposition des populations aux risques environnementaux et donc favorisent leur bien-être.

<sup>2</sup> *Les vraies places de la France*, Guillaume GAULIER, CEPII, article paru dans Les Echos du 1er février 2002.

<sup>3</sup> Le rapport de la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social est téléchargeable au lien suivant [http://www.stiglitz-sen-fitoussi.fr/documents/rapport\\_francais.pdf](http://www.stiglitz-sen-fitoussi.fr/documents/rapport_francais.pdf)

<sup>4</sup> National Time Accounting: The Currency of Life, Krueger, A.B., D. Kahneman, D. Schkade, N. Schwarz and A. Stone, Princeton University, March 2008.

<sup>5</sup> Conditions de vie matérielles, santé, éducations, activités personnes (dont travail), participation à la vie politique et gouvernance, liens et rapports sociaux, environnement (état présent et à venir), insécurité (tant économique que physique).

En outre, l'étude précise que le sentiment d'exposition aux risques environnementaux est davantage ressenti dans les grandes villes (52% des personnes se sentent exposées à 3 risques environnementaux et plus) que dans les petites villes (42%) ou les communes rurales (36%).

**"Pouvez-vous me dire, si, là où vous habitez, vous pensez être exposé à..."**

	% des réponses
Aux risques liés au réchauffement climatique ?	33
Des risques de pollution de l'air ?	22
Des risques de cancer ?	13
Des risques de chômage ?	11
Des risques alimentaires ?	10
Des risques nucléaires ?	4
Des risques industriels majeurs (installation chimique, pétrolière...) liés à la présence d'une ou plusieurs installations dangereuses ?	1
Un risque sismique ?	NS
Des risques de terrorisme ?	NS
Des risques d'inondations ?	4

Source : SOes-TNS Sofres, Enquête sur le sentiment d'exposition aux risques majeurs, 2007.

La croissance urbaine et économique qui s'est intensifiée en France ces dernières décennies, s'est traduite dans les communes soumises aux risques majeurs (inondations, mouvements de terrain, séismes, avalanches, feux de forêt et éruptions volcaniques) par des effets plus importants lorsque surviennent ces catastrophes naturelles, générant des pertes aussi bien sur le plan humain, matériel qu'environnemental. Des Plans de Prévention des Risques Naturels (PPRN) ont alors été mis en place pour limiter ces dommages. Ils portent principalement sur les risques d'inondation et de mouvements de terrain.

De leur côté, les Français sont conscients des problèmes environnementaux, de leur impact sur leur qualité de vie au quotidien mais aussi de leur responsabilité en tant qu'acteur économique. Comme l'indique les travaux menés par le SOeS sur les Opinions et Pratiques environnementales des Français<sup>6</sup>, ces derniers prennent de plus en plus en compte l'environnement dans leurs habitudes quotidiennes (achats d'ampoules basse consommation, de produits bio ou portant un label environnemental<sup>7</sup>).

De plus, au travers d'analyses complémentaires, le SOeS s'est intéressé à la perception par les Français de la biodiversité. L'étude montre que 6 personnes sur 10 affirment avoir connaissance de la signification du mot biodiversité. Pour eux, les atteintes à la biodiversité se traduisent avant tout par la disparition de certaines espèces (animales ou végétales) et à la diminution de la diversité des milieux naturels.

**Quand on évoque "Les atteintes à la biodiversité", à quoi pensez-vous surtout, vous personnellement ?**

	% des réponses
A la disparition de certaines espèces (animaux et plantes)	33
A la diminution de la diversité des milieux naturels	22
A la dégradation de la qualité de l'air et de l'eau	13
Au changement climatique	11
A la détérioration de la qualité de vie	10
A la perte de patrimoine naturel (disparition de parcs naturels)	4
A la disparition de certains produits alimentaires ou de médicaments	1
A une diminution des possibilités touristiques (moins de voyages, réduction d'accès à certains sites...)	NS
A d'autres atteintes	NS
Cela ne vous fait penser à rien	4

Source: Les Français et la biodiversité, Le point sur n° 55), Juin 2010, SOeS.

<sup>6</sup> *Opinions et pratiques environnementales des Français en 2009*, Chiffres & statistiques n° 153, Septembre 2010, SOeS.

<sup>7</sup> Cf. Enquête de Vert n°12, février 2010, *Perception des labels environnementaux par les consommateurs*.

D'après l'enquête, les sujets les plus préoccupants associés à la dégradation de l'environnement et qui doivent figurer en tête des priorités dans les actions de l'Etat sont le réchauffement de la planète et la pollution de l'air. Bien que figurant au quatrième rang des priorités, la protection des espèces animales et végétales fait l'objet d'un intérêt croissant ces dernières années.

**Quelles sont selon vous, les deux actions que l'Etat doit mener en priorité dans le domaine de la protection de l'environnement ?**

	Répartition des réponses	
	2007	2010
La lutte contre le réchauffement de la planète	46 %	38 %
La réduction de la pollution de l'air	41 %	34 %
La lutte contre la pollution de l'eau, des rivières et des lacs	26%	32%
La sauvegarde des plantes et des animaux	17%	22%
Le recours à des technologies respectueuses de l'environnement	20%	21%
La prévention des risques naturels (inondations, tempêtes, séismes, feux de forêts...)	14%	13%
La protection des paysages	8%	11%
L'élimination et le tri des déchets ménagers	11%	10 %
La lutte contre les risques de l'industrie nucléaire	11%	10 %
La lutte contre le bruit	7%	8 %

Source: Les Français et la biodiversité, Le point sur n° 55), Juin 2010, SOeS.

### ☞ **Initiatives rencontrées dans d'autres pays**

Si l'application des recommandations de la Commission Stiglitz permettront d'améliorer l'évaluation du bien-être de la population, au-delà de l'Indice de Développement Humain, une meilleure comparaison du progrès à l'échelle mondiale suppose que la démarche soit menée collectivement. N Sarkozy a d'ailleurs lors de son discours d'ouverture du 14 septembre 2009 de présentation du rapport de la Commission, affiché sa volonté que soient transformés les systèmes statistiques des organisations internationales.

Par ailleurs, il y a quelques semaines, le gouvernement britannique a annoncé que le Premier Ministre David Cameron allait demander au Bureau des Statistiques Nationales d'établir un « indice du bonheur » destiné à mesurer le bien-être psychologique et physique de la population. Le Canada a, quant à lui, commencé à étudier la possibilité de mettre en œuvre une démarche similaire.

***D'autres travaux réalisés par le SOeS et l'INSEE sur la qualité de vie se poursuivent actuellement avec des résultats rendus publics dans les prochains mois. Ils porteront entre autres sur la mesure de la qualité objective de la vie, l'appréciation subjective du bien-être, le temps passé aux loisirs et la manière dont ils sont perçus. D'après les recommandations du rapport Stiglitz-Sen-Fitoussi, ces travaux doivent permettre d'évaluer les liens entre les différents aspects de la qualité de vie et être utilisés dans l'établissement des politiques portant sur ces différents aspects de la qualité de vie.***

### En quête de vert

Directeur de la publication : Philippe Moinet - Rédacteur en chef : Patrick Lorie - Rédactrice : Aline Haeringer - Parution : Décembre 2010

Crédits photos : Val'hor - DR



Organisation interprofessionnelle reconnue par l'Etat pour la valorisation des produits et des métiers de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage  
44 rue d'Alésia 75682 Paris Cedex 14 - Fax 01 53 91 09 08 - email : valhor@valhor.fr - www.valhor.com

SIRET 431 985 183 000 26